Intro	oduction	31
1.	La notion de rémunération en droit de la sécurité sociale	31
2.	La notion de rémunération en droit fiscal	33
	2.1. <i>Principes</i>	33
	2.2. Cotisation sur les commissions secrètes	33
3.	La notion de rémunération en droit du travail	34
Chap	bitre 1	
Ava	ntages en nature <i>stricto sensu</i>	37
1.	Principes	38
2.	Limites	39
3.	Aspects de sécurité sociale	39
4.	Traitement fiscal	40
5.	Déductibilité	41
6.	Que se passe-t-il en cas de suspension du contrat de travail?	41
01		
	oitre 2	40
Ava	ntages non récurrents liés aux résultats	43
1.		44
	1.1. Travailleurs	44
	12. Employeurs	44
	13. Employeurs exclus	45
2.	Définition du système d'avantages liés aux résultats	45
	2.1. Critère objectif	45
	2.2. Collectif	46
	2.3. Non récurrent.	46
3.	Objectifs	47
	3.1. Objectifs exclus.	47
	3.2. Objectifs concernant le bien-être des travailleurs au travail	47 48
	33. Objectifs en lien avec la mobilité	48 48
	3.4. Exemples a objectifs	40
	3.7.1. Objectio a orale economique et illianolei	TU

	3.4.2	2. Objectif visant l'amélioration de la performance collective et de l'image de marque de l'entreprise
	343	B. Objectifs liés au bien-être au travail et à la sécurité
		4. Objectifs liés à la responsabilité sociétale des entreprises, à la protection
	•	de l'environnement/à l'écologie
	3.4.5	5. Objectifs liés à la mobilité
	3.4.6	5. Objectifs liés à d'autres défis sociaux
4.	Instaura	ation du système
		iative
		tauration par convention collective de travail
		tauration par acte d'adhésion
		Mentions obligatoires
		2. Procédure
		B. Contrôle de forme et contrôle marginal
		4. Information des travailleurs
		nonus : dépôt par voie électronique
		1. Acte d'adhésion
		2. Convention collective de travail
5.		d'octroi
J.		ntions obligatoires
		I. Groupe cible
		2. Objectifs
		3. Période de référence
		4. Méthode de suivi et de contrôle
		5. Procédure applicable en cas de contestation des résultats
		5. Avantages
		7. Modalités de calcul des avantages
		B. Moment et modalités de calcul
		D. Durée de validité du plan
		ntions facultatives
6.		lité de modifier les objectifs ou les niveaux à atteindre
••		n d'octroi introduit par convention collective de travail
		n d'octroi introduit par acte d'adhésion
_		
		remplacement ou en conversion de la rémunération existante
8.		ent social et fiscal
		itement social
		itement fiscal
	,	passement du plafond
		cupation chez plusieurs employeurs
	8.5. <i>Dis</i>	tribution de l'exonération fiscale dans l'impôt final
9.	Informa	tion des travailleurs
	9.1. <i>Me</i>	ntions obligatoires
		cument social

10.	Droit du travailleur et interaction avec les autres législations	74
	10.1. Revenu minimum mensuel moyen	75
	10.2. Travailleurs intérimaires	75
	10.3. Cas du transfert d'entreprise	76
	10.4. Travailleurs étrangers	76
11.	Modèles	76
	11.1. Convention collective de travail	76
	11.2. Acte d'adhésion	82
	11.3. Fiche d'information à remettre au travailleur à l'échéance de la période concernée pour	
	l'octroi d'un avantage non récurrent lié aux résultats	88
Chan	pitre 3	
	eaux et libéralités	89
	Cadeaux et chèques-cadeaux	90
"	1.1. Aspects de sécurité sociale.	90
	1.1.1. Saint-Nicolas, Noël ou Nouvel An	90
	1.1.2. Distinction honorifique	91
	1.1.3. Mise à la retraite	91
	1.1.4. Dispositions communes	92
	1.2. Traitement fiscal	93
	1.2.1. Dans le chef du travailleur	93
	1.2.2. Dans le chef de l'employeur	96
	13. Synthèse	96
2.	Libéralités	97
	2.1. Aspects de sécurité sociale	97
	2.2. Traitement fiscal	98
3.	Aspects de droit du travail	101
Chan	pitre 4	
		103
1.		104
		104
	••	104
	1.1.2. Le droit moral	104
	1.2. Titulaire du droit d'auteur dans le cadre de la relation de travail	104
	1.2.1. Principe: le travailleur	104
	the state of the s	105
	13. Cession des droits d'auteur	105
2.	Aspects de sécurité sociale	106
		106
	22. Position de l'O.N.S.S.	107

ANTHEMIS 7

	23. Synthese	07
3.	Traitement fiscal	08
	3.1. <i>Principes</i>	08
	3.1.1. Travaux protégés par les droits d'auteur	08
	3.1.2. Convention sur la cession des droits d'auteur	09
	•	08
		1(
		11
		11
		11
	2	111
	·	113
		114
	harrier and Andrea	1/4
4.		15
	•	15
		16
	4.3. Prise en compte pour le respect du salaire minimum	16
5.	Synthèse1	17
Char	itre 5	
		19
	,	20
		21
2.	·	
		2
	·	2
	·	23
3.		23
э.		23
		23
4.		24
	The second of th	24
	3	24
		25
	4.4. Modalités particulières de paiement	26
5.	Information des travailleurs	26
6.		27
		30
7.		
	7.1. Convention collective de travail concernant l'octrol d'éco-cheques	30

	7.2. Convention individuelle relative à l'octroi d'éco-chèques électroniques Éco-chèques accordés à des dirigeants d'entreprise indépendants
9. [Éco-chèque <i>versus</i> titre-repas
	Aspects de droit du travail
10. 7	nopolis de divit de travair
Chapit	re 6
Enfar	nts
1. (Crèches d'entreprise
	1.1. Traitement fiscal
	1.1.1. Dans le chef du travailleur
	1.1.2. Dans le chef de l'employeur
1	1.2. Aspects de sécurité sociale
1	1.3. Aspects de droit du travail
2.	Intervention dans les frais de crèche
2	2.1. Traitement fiscal
	2.1.1. Dans le chef du travailleur
	2.1.2. Dans le chef de l'employeur
	2.2. Aspects de sécurité sociale
2	2.3. Le plan SEMA de la Communauté française
	2.3.1. Principe
	2.3.2 Convention de collaboration
	2.3.3. Types de places
	2.3.5. Nombre de places limité
2	2.4. Achat ou location de places au sein des milieux d'accueil néerlandophones
	2.5. Aspects de droit du travail
	Garde d'enfants (malades)
	3.1. Traitement fiscal
-	3.1.1. Dans le chef du travailleur
	3.1.2. Dans le chef de l'employeur
3	3.2. Aspects de sécurité sociale
4.	Allocations familiales extralégales
4	4.1. Définitions
4	4.2. Aspects de sécurité sociale
	4.2.1. Généralités
	4.22. Position de l'O.N.S.S.
	4.2.3. Position de la jurisprudence
	424. Distinction entre les travailleurs : quel impact sur l'exonération sociale?
	4.2.5. Allocations familiales extralégales et plan cafétéria
4	43. Traitement fiscal
	4.3.1. Dans le chef du travailleur
	4.3.2. Dans le chef de l'employeur

	4.4. Conseil	158
	4.5. Modèle	158
5.	Intervention dans les frais de scolarité et d'études	160
	5.1. Traitement fiscal	160
	5.1.1. Dans le chef du travailleur	160
	5.1.2. Dans le chef de l'employeur	160
	5.2. Aspects de sécurité sociale	161
	5.2.1. Généralités	161
	5.2.2. Jurisprudence	161
6.	Prime de naissance	162
Char	pitre 7	
Frai	s propres à l'employeur	163
1.	Notion et considérations générales	164
	1.1. Traitement fiscal	164
	1.1.1. Remboursement des frais réels	164
	1.1.2. Remboursement forfaitaire des frais	165
	1.1.3. Fiches fiscales	173
	12. Aspects de sécurité sociale	174
	1.2.1. Principe	174
	1.2.2. Forfaits	175
	1.2.3. Forfaits O.N.S.S.: quelle qualification au niveau fiscal?	176
	1.3. Charge de la preuve	176
	1.3.1. Au niveau social	176
	1.3.2. Au niveau fiscal	177
	1.4. Conseil	178
	1.5. Modèle: convention de remboursement de frais	179
	1.6. Aspects de droit du travail	181
	1.7. Mode de remboursement : monnaie scripturale	182
2.	Frais de parking	182
	2.1. Aspects de sécurité sociale	182
	2.2. Traitement fiscal	183
3.	Frais de réception	183
	3.1. Traitement fiscal	183
	3.2. Aspects de sécurité sociale	183
4.	Frais de séjour	184
	4.1. Frais de séjour pour missions en Belgique	184
	4.1.1. Aspects de sécurité sociale	184
	4.1.2. Traitement fiscal.	188
	4.1.3. Cas particulier du voyage collectif	191
	4.2. Remboursement de frais exposés pendant des voyages d'affaires à l'étranger	192
	42.1. Traitement fiscal	192

		4.2.2. Aspects de sécurité sociale	199
		4.2.3. Cumul avec des titres-repas	200
		4.2.4. Cumul avec un remboursement sur la base de justificatif	200
		4.25. Montants (depuis le 6 juillet 2018)	200
		4.2.6. Cas particulier du séminaire organisé à l'étranger	200
		4.2.7. Cas particulier des voyages à l'étranger qui sont offerts en exécution de contrats de	
		sponsoring à des sponsors ou à leurs invités	201
		4.2.8. Cas particulier des indemnités octroyées dans le secteur du transport et des autocars à	
		des chauffeurs effectuant des déplacements internationaux	204
5.	Frai	is de déplacements professionnels	207
	5.1.	Traitement fiscal	207
		5.1.1. Remboursements des frais réels	207
		5.1.2. Remboursements de frais forfaitaires	207
	5.2.	Aspects de sécurité sociale	210
	5.3.	Déplacements à vélo	211
	5.4.	Borne de chargement sur le lieu de travail	211
	•	5.4.1. Aspects de sécurité sociale	211
		5.4.2. Traitement fiscal	211
	5.5.	Cas particulier du déménagement de l'entreprise : indemnité kilométrique	211
,		emnités pour travailleurs à domicile et télétravailleurs	212
ο.		•	212
	6.1.	Travail à domicile	212
		6.1.1 Définition	212
		6.1.2 Traitement fiscal.	212
	(1)	6.1.3. Aspects de sécurité sociale.	
	6.2.	Télétravail structurel	213
		62.1. Définition	213 214
		6.2.2. Traitement fiscal	
		6.2.3. Aspects de sécurité sociale	222 224
		6.2.4. Tableau	
	6.3.	Télétravail occasionnel	225
		63.1. Définition	225
		63.2. Traitement fiscal	225
		63.3. Aspects de sécurité sociale	225
		63.4. Tableau	225
7.		is de représentation	226
	7.1.	Aspects de sécurité sociale	226
		7.1.1. Utilisation d'un bureau personnel	226
		7.1.2. Utilisation du smartphone (ou G.S.M.) à des fins professionnelles	227
		7.1.3. Utilisation à des fins professionnelles d'un P.C. et d'une connexion Internet privés	228
		7.1.4. Garage	228
		7.1.5. Parking et carwash	228
		7.1.6. Littérature spécialisée et documentation	229
		7.1.7. Frais de représentation <i>stricto sensu</i>	229
		7.1.8. Frais de représentation «internes »	229

	7.2.	Traitement fiscal	230
		7.2.1. Frais pour travail à domicile (« Home office »)	230
		7.22. Petits frais de représentation	230
		7.23. Utilisation du smartphone (ou G.S.M.) à des fins professionnelles	230
		7.2.4. Utilisation à des fins professionnelles d'un P.C. privé	231
		7.2.5. Frais accessoires de voiture	231
			231
8.	Vêt	ements de travail et entretien	232
0.	8.1.		-02 233
	0.1.	•	233
			<u>2</u> 34
			<u>2</u> 32 232
	0.0	**	
	8.2.		236
			236
			236
	8.3.		238
	8.4.	, , ,	238
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	238
		8.4.2. Entretien des masques	239
9.	Tab	oleau récapitulatif (1er juin 2022)	239
10.	Cas	s particulier en cas de travail international	240
		·	240
		·	240
			241
			243
			244
			245
			246
	10.2		246
	10.2.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	246
			249
			250
11	Ann		254
11.	AH	lexe. Illufficialis forfalidites efficas de voyages d'affaires à l'effafiger	202
Chap	itre 8	8	
Hab	itati	 on	271
1	Δsn		272
"	1.1.		-12 272
	1.2.		273
			273
2.			273
	2.1.	Disposition gratuite d'un immeuble ou d'une partie d'immeuble	274

		2.1.1. Généralités	274
		2.1.2. Forfait fiscal	277
		2.1.3. Questions particulières	277
	2.2.	Fourniture gratuite du chauffage et de l'électricité utilisée à des fins autres	
		que le chauffage	279
	2.3.	Exemple	280
	2.4.	Disposition gratuite de domestiques, de jardiniers, de chauffeurs, etc	281
	2.5.	Déductibilité	281
	2.6.	Fiche fiscale (revenus 2021)	281
	2.7.	Aspects de droit du travail	282
	2.8.	Partie du loyer payée par la société au dirigeant d'entreprise à la suite de la location	
		du bien immobilier bâti	282
		2.8.1. Principe	282
		2.8.2. Calcul	284
		2.8.3. Cas particuliers	284
Char	oitre	9	
Opt	ions	sur actions – Warrants – Cession d'actions	287
1.		tions sur actions (stock-options)	288
"	1.1.		289
	1.1.	1.1.1. Moment de l'imposition.	289
		1.1.2. Évaluation de l'avantage	292
		1.1.3. Précompte professionnel	296
		1.1.4. Fiches fiscales (revenus 2021)	298
	1.2.	Aspects de sécurité sociale	300
2.		ssion d'actions	301
2.	2.1.		301
	۷.۱.	2.1.1. Cession d'actions avec décote	301
		2.1.2. Attribution ou souscription d'actions à prix réduit dans le cadre de l'article 609 du Code	001
		des sociétés	302
	2.2.	Aspects de sécurité sociale	303
		2.2.1. Cession d'actions avec décote	303
		2.2.2. Attribution ou souscription d'actions à prix réduit dans le cadre de l'article 609 du Code	
		des sociétés	303
	2.3.	Cas particulier : actions octroyées par une société mère établie à l'étranger	303
		2.3.1. Aspects de sécurité sociale	303
		2.3.2. Traitement fiscal	305
3.	Par	rticularités en matière de plans d'options sur actions	305
	3.1.	Plans d'options sur parts de sicav	306
		3.1.1. Comment fonctionne un plan d'options sur parts de sicav?	306
		3.1.2. Exemple	307
		3.1.3. Conditions imposées par le Service des Décisions Anticipées (SDA)	308

	3.2.	Plan de warrants/plan d'options court terme	310
		3.2.1. Comment fonctionne un plan de warrants?	311
		3.2.2. Exemple	312
		3.2.3. Conditions	312
	3.3.	Les options « miroirs »	313
		3.3.1. Comment fonctionnent les options miroirs?	314
		3.3.2. Conditions d'application	314
		333. Application du principe des options miroirs aux plans d'options de parts de sicav	315
	3.4.	Nouveauté : les plans d'options sans intermédiaire	316
		3.4.1. Plans warrants sans banque	316
		3.4.2. Plans long terme sans banque	318
		3.4.3. Comparaison chiffrée des produits court et long terme (février 2020)	319
4.	Asp	pects de droit du travail	319
5.		pièges à éviter	321
٠.		Être couvert par un ruling propre et/ou par une lettre de l'O.N.S.S. récente	321
		Respecter la limite des 20 %	321
		Ne pas transformer en plan warrants un droit acquis ou un avantage certain	322
	5.3.		
	5.4.	Ne pas supprimer le risque financier dans le chef des bénéficiaires	322
	5.5.	La revente automatique dans les plans warrants	322
Chap			
0uti	ls IT	(P.C., tablette, smartphone et Internet)	325
1.	Mis	e à disposition d'outils IT: P.C., tablette, smartphone et Internet	326
	1.1.	Principes de base	326
		1.1.1. Utilisation privée	326
		1.1.2. Usage strictement professionnel	327
		1.1.3. Usage privé des installations dans les locaux professionnels	328
		1.1.4. Travailleurs concernés	328
	1.2.	Traitement social et fiscal	329
		1.2.1. Montants forfaitaires	329
	1.3.	Traitement fiscal dans le chef de l'employeur	335
		13.1. Déductibilité	335
		132. T.V.A	335
	1.4.	Aspects de droit du travail	336
	1.5.	Combinaison frais propres à l'employeur et mise à disposition d'un outil IT	337
		Conseil	337
		Mise à disposition d'un ensemble d'outils de télécommunication (« pack »)	338
	/.	1.7.1. Aspects de sécurité sociale.	338
		1.7.2. Traitement fiscal.	339
2	Dic		
2.		n P.C. privé	339
	2.1.	Traitement fiscal	339
		TEL PROGRAMO	2.7(

14 ANTHEMIS

		2.1.2. Montant exonéré	340
		2.1.3. Travailleurs visés — Plafond salarial	340
		2.1.4. Conditions liées à l'exonération	341
		2.1.5. Installation informatique requise	341
		2.1.6. Période d'octroi de l'exonération de l'intervention	342
		2.1.7. Fiche fiscale (revenus 2021)	343
		2.1.8. Questions fréquemment posées	343
	2.2.	Aspects de sécurité sociale	345
	2.3.	Aspects de droit du travail	346
3.	Мо	dèles	346
	3.1.	Convention de mise à disposition d'un ordinateur portable de société	346
	3.2.	Convention de mise à disposition d'une tablette de société	351
	3.3.	Convention relative à l'utilisation d'une connexion Internet	357
	3.4.	Convention de mise à disposition d'un smartphone (all inclusive)	359
	3.5.	Convention de mise à disposition d'une carte SIM (abonnement téléphonique et Internet	
		mobile)	366
	3.6.	Déclaration relative à l'usage strictement professionnel de l'ordinateur portable (ou	
		tablette) mis à disposition par l'employeur	370
	3.7.	Modèle de plan P.C. privé	370
Cha	oitre	11	
Par	ticip	ation des travailleurs au capital et prime bénéficiaire	373
		ation des travailleurs au capital et prime bénéficiaire	373 374
	Cha	amp d'application	
	Cha 1.1.		374
	Cha 1.1.	amp d'application	374 374
	Cha 1.1.	amp d'application	374 374 374
	Cha 1.1.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail	374 374 374 374
	Cha 1.1. 1.2.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté	374 374 374 374 374
	Cha 1.1. 1.2.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise.	374 374 374 374 374 375
	1.1. 1.2. 1.3. 1.4.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté . 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise . Formes possibles.	374 374 374 374 374 375 375
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif	374 374 374 374 374 375 375
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition	374 374 374 374 375 375 375 375
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La 2.1. 2.2.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition Initiative de l'employeur	374 374 374 374 375 375 375 375
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La 2.1. 2.2.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition Initiative de l'employeur Formes	374 374 374 374 375 375 375 375 375 376
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La 2.1. 2.2.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition Initiative de l'employeur Formes 2.3.1. Prime identique	374 374 374 374 375 375 375 375 376 376
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La 2.1. 2.2.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition Initiative de l'employeur Formes	374 374 374 374 375 375 375 375 376 376 376
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La 2.1. 2.2. 2.3.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition Initiative de l'employeur Formes 2.3.1. Prime identique 2.3.2. Prime catégorisée Instauration de la prime	374 374 374 374 375 375 375 375 376 376 376 376
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La 2.1. 2.2. 2.3.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté. 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition Initiative de l'employeur Formes 2.3.1. Prime identique 2.3.2. Prime catégorisée	374 374 374 374 375 375 375 375 376 376 376 376 376
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La 2.1. 2.2. 2.3.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition Initiative de l'employeur Formes 2.3.1. Prime identique 2.3.2. Prime catégorisée Instauration de la prime 2.4.1. Condition préalable	374 374 374 374 375 375 375 375 376 376 376 376 377
1.	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La 2.1. 2.2. 2.3.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition Initiative de l'employeur Formes 2.3.1. Prime identique 2.3.2. Prime catégorisée Instauration de la prime 2.4.1. Condition préalable 2.4.2. Prime bénéficiaire identique 2.4.3. Prime bénéficiaire catégorisée	374 374 374 374 375 375 375 375 376 376 376 376 377 377
1.	Cha 1.1. 1.2. 1.3. 1.4. La 2.1. 2.2. 2.3.	amp d'application. Employeur. Bénéficiaires 1.2.1. Contrat de travail 1.2.2. Condition d'ancienneté 1.2.3. Exclusion des dirigeants d'entreprise. Formes possibles. Avantage collectif prime bénéficiaire Définition Initiative de l'employeur Formes 2.3.1. Prime identique 2.3.2. Prime catégorisée Instauration de la prime 2.4.1. Condition préalable 2.4.2. Prime bénéficiaire identique	374 374 374 374 375 375 375 375 376 376 376 376 377 377 377

	2.6.1. Collectif	382
	2.6.2. Règles de prorata	383
	27. Modèles	384
	2.7.1. Modèle de convention collective instaurant une prime bénéficiaire catégorisée	384
	2.7.2. Modèle d'acte d'adhésion instaurant une prime bénéficiaire catégorisée	387
3.	Le plan de participation	389
	3.1. Définitions	389
	3.2. Initiative de l'employeur	389
	3.3. Instauration du plan	389
	3.3.1. Conditions préalables	389
	3.3.2. Procédure de concertation	390
	3.4. Montant maximal des participations	393
	3.5. Période d'indisponibilité	394
4.	La société coopérative de participation	394
	4.1. <i>Notion</i>	394
	4.2. Forme	395
	4.3. Période d'indisponibilité	395
	4.4. Mentions du plan de participation	396
5.	Le plan d'épargne d'investissement	397
6.	Traitement fiscal	397
	6.1. Dans le chef du travailleur	397
	6.1.1. Prime bénéficiaire	397
	6.1.2. Participations au capital	397
	6.1.3. Prime bénéficiaire dans le cadre d'un plan d'épargne d'investissement	398
	6.1.4. Base imposable	398
	6.1.5. Exigibilité de la taxe	398
	6.1.6. Redevables de la taxe	398
	6.2. Dans le chef de l'employeur	399
	6.3. Déclaration et paiement	399
	6.3.1. Délais de déclaration et de paiement	399
	6.3.2. Mode de déclaration	399
	6.3.3. Mode de paiement	400
	6.4. Fiche fiscale (revenus 2021) — Prime bénéficiaire	401
7.	Aspects de sécurité sociale	401
	7.1. Prime bénéficiaire	401
	7.2. Participations au capital	401
8.	Aspects de droit du travail	401
9.	Code pénal social	402

Chapitre 12

Pen	sion	s complémentaires
1.	Ass	urances-groupe
	1.1.	Types d'engagement de pension
		1.1.1. Plans de pension sectoriels
		1.1.2. Plans de pension d'entreprise
		1.1.3. Promesse de pension individuelle ou engagement individuel de pension 406
	1.2.	Affiliation à un plan de pension complémentaire
		1.2.1. Affiliation obligatoire
		1.2.2. Interdiction de discrimination
	1.3.	Aspects pratiques des plans de pension complémentaire
		1.3.1. Rendement garanti
		1.3.2. Âge de versement de la pension complémentaire
		1.3.3. Période d'attente
		1.3.4. Seuil pour le transfert
	1.4.	<i>Information</i>
		1.4.1. Rapport annuel
		1.4.2. Informations individuelles
		1.4.3. Accès pour le travailleur
	1.5.	Traitement fiscal
		1.5.1. Contributions de l'employeur
		1.5.2. Contributions des travailleurs
		1.5.3. Prestations sous forme de capital
		1.5.4. Prestations sous forme de rente
		1.5.5. Tableau récapitulatif
	1.6.	Aspects de sécurité sociale
		1.6.1. Contributions de l'employeur : cotisation de base (8,86 %)
		1.6.2. Contributions de l'employeur : cotisation Wijninckx
		1.6.3. Prestations: cotisation sociale
	1.7.	Aspects de droit du travail
2.		sion libre complémentaire pour les travailleurs salariés (P.L.C.S.)
	2.1.	Cadre juridique
	2.2.	Initiative
	2.3.	Fonctionnement
	2.5.	2.3.1. Conclusion d'une convention de pension
		2.3.2. Montant
		2.3.3. Retenues sur le net
		2.3.4. Versement
		2.3.5. Information
	2.4.	Fin de la continuation individuelle de plans collectifs
	2.5.	Traitement fiscal
	2.5.	2.5.1. Contributions
		25.2 Taxe

	2.5.3. Prestations	442 442
	2.6. Aspects de sécurité sociale	442
3.	Remboursement d'une assurance pension complémentaire privée	443
٠,	3.1. Notion	443
	3.2. Aspects de sécurité sociale	443
	33. Traitement fiscal	444
	3.3.1. Versement par l'employeur dans l'épargne-pension du travailleur	444
	3.3.2. Remboursement au travailleur du montant versé dans l'épargne-pension	444
4.	Tableau comparatif	445
Chap	pitre 13	
Plar	n cafétéria	447
1.	Définition	448
2.	Formes possibles.	448
3.	Introduction du plan cafétéria	449
э.	3.1. Consentement des parties	449
	3.2. Instrument juridique	449
	3.2.1. Convention collective de travail d'entreprise	449
	3.2.2. Politique générale et convention individuelle	450
	3.2.3. Règlement de travail	450
	3.3. Respect de la hiérarchie des sources	450
	3.4. Participation volontaire ou obligatoire des travailleurs	451
	3.5. Obligation d'information	451
4.	Règles à respecter	451
	4.1. Réglementation anti-discrimination	451
	4.2. Respect du salaire minimum mensuel garanti	452
	43. Respect de la norme salariale	452
	44. Mesures anti-abus	453
	4.5. Respect des règles de conversion	453
5.	Traitement social et fiscal	453
6.	Valorisation des avantages	454
7.	Exemples d'avantages qui peuvent se retrouver dans un plan cafétéria	454
	7.1. Avantages à convertir	454
	7.1.1. Le salaire brut	454
	7.1.2. La prime de fin d'année	454
	7.1.3. Le bonus individuel	455
	7.1.4. La voiture de société et les autres avantages en nature	455
	7.1.5. Les jours de congé extralégaux	455
	7.1.6. Les primes diverses	455
	7.1.7. Les remboursements de frais	455

	7.2.	Avantages à choisir	6
		7.2.1. Les assurances et la santé	6
		7.22. Les jours de congé supplémentaires	6
		7.2.3. Les avantages en nature	6
		7.2.4. Les warrants	7
		7.2.5. La mobilité	7
		7.2.6. La formation	7
		7.2.7. Une carte avantage	8
		7.2.8. La prime en cash (solde)	8
	7.3.	Avantages déconseillés	8
		7.3.1. Généralités	8
		7.3.2 Les allocations familiales extralégales	8
8	. Le r	plan cafétéria dans le cadre des pensions complémentaires	9
ç		pes et points d'attention	in.
,	. Για	pos et points à attention	10
Ch	apitre 1	4	
Pr	et octi	royé au travailleur	3
1	. Asp	ects de sécurité sociale	34
2		tement fiscal	:4
•		Prêt hypothécaire	
	2.1.	2.1.1. Moment de l'obtention de l'avantage	
		2.1.2. Évaluation de l'avantage	
	2.2	Prêt non hypothécaire à terme convenu	
	۷,۷,	2.2.1. Moment de l'obtention de l'avantage	
		2.2.2. Évaluation de l'avantage	
	2.2	Prêt non hypothécaire sans terme convenu	
		Fiche fiscale (revenus 2021)	
	2.6.	Traitement fiscal dans le chef de l'employeur	U
3	. Asp	ects de droit du travail	0
Ch	apitre 1	5	
			1
		nes octroyées en raison d'un événement privé particulier	
	1.1.	Prime de mariage ou de cohabitation légale	
		1.1.1. Montant exonéré socialement et fiscalement	
		1.1.2. Déductibilité dans le chef de l'employeur	
		1.1.3. Sanction	
	1.2.	Prime d'ancienneté ou de jubilé	
		1.2.1. Montant exonéré socialement et fiscalement	
		1.22. Déductibilité dans le chef de l'employeur	8

		1.23. Sanction	479
		1.2.4. Tableau	479
	1.3.	Prime ou allocation de naissance	479
		1.3.1. Aspects de sécurité sociale	479
		1.3.2. Traitement fiscal	480
	1.4.	Décès : indemnité pour frais funéraires	481
		1.4.1. Aspects de sécurité sociale	481
		1.4.2. Traitement fiscal	481
2.	Prir	mes octroyées en raison d'un événement professionnel particulier	482
	2.1.	Prime pour bonne idée	482
		2.1.1. Aspects de sécurité sociale	482
		2.1.2. Traitement fiscal	482
		2.1.3. Déductibilité dans le chef de l'employeur	483
	2.2.	Prime en vue de lutter contre l'absentéisme – Prime d'assiduité	483
		2.2.1. Aspects de sécurité sociale	483
		2.2.2. Traitement fiscal	483
	2.3.	Primes uniques d'innovation	483
		2.3.1. Champ d'application	484
		2.3.2. Conditions relatives à l'innovation	485
		2.3.3. Conditions relatives à la prime octroyée	487
			488
		2.3.5. Formulaire	490
	2.4.	Prime exceptionnelle payée lors de la prise de pension	493
	2.5.	Prime récompensant l'apport d'un client	493
	2.6.	Complément aux vacances jeunes ou seniors	494
		2.6.1. Vacances jeunes	494
		2.6.2. Vacances seniors	494
			494
			495
	2.7.	Remboursement d'une formation	495
	2.8.	Prime de recrutement	495
		2.8.1. Aspects de sécurité sociale	496
		2.8.2. Traitement fiscal	496
3.	Syr	nthèse	497
hor	oitre 1	16	
			100
кер	-	,	499
1.	Titr	es-repas	500
	1.1.	Titres-repas électroniques	500
	1.2.	,	501
		1.2.1. Conditions d'exonération	501
		1.2.2. Calcul du nombre de titres-repas	504
		1.2.3. Cas particuliers	510

	1.3.	Traitement fiscal	516
		1.3.1. Dans le chef du travailleur	516
		1.3.2. Dans le chef de l'employeur	516
	1.4.	Titres-repas accordés à des dirigeants d'entreprise indépendants	516
	1.5.	Modèles	518
		1.5.1. Convention collective de travail concernant l'octroi de titres-repas électroniques	518
		1.5.2. Convention individuelle relative à l'octroi de titres-repas électroniques	522
2.	Res	staurant d'entreprise	525
	2.1.	Traitement fiscal	525
		2.1.1. Dans le chef du travailleur	526
		2.1.2. Dans le chef de l'employeur	526
	2.2.	Aspects de sécurité sociale	527
3.	Cur	mul entre titres-repas et restaurant d'entreprise	528
	3.1.	Aspects de sécurité sociale	528
	3.2.	Traitement fiscal	529
4.	Cur	mul entre titres-repas et frais de repas	530
	4.1.	Traitement fiscal	531
	4.2.	Aspects de sécurité sociale	531
		4.2.1. Règle générale	531
		4.2.2. Cas particuliers	533
5.	Fou	ırniture de repas	533
	5.1.	Aspects de sécurité sociale	533
	5.2.	Traitement fiscal	534
	5.3.	Cas particuliers	534
		5.3.1. Indemnité de boisson	534
		5.3.2. Distribution de fruits sur le lieu de travail	535
		5.3.3. Distribution de noix et de fruits secs sur le lieu de travail	535
	5.4.	Cumul entre titres-repas et fourniture de repas	536
6.	Tab	oleau synthétique	538
7.	Asr	pects de droit du travail	538
	-		
		47	
	itre		
		u travailleur	539
1.		ocinations	540
	1.1.	Aspects de sécurité sociale	540
	1.2.	Traitement fiscal	540
		1.2.1. Dans le chef du travailleur	540
		1.2.2. Dans le chef de l'employeur	540
2.	Ass	surance hospitalisation	541
	2.1.	Traitement fiscal	541
		2.1.1. Assurances visées	541

		2.1.2.	Régime fiscal des primes et prestations de certaines assurances collectives	543
		2.1.3.	Tableaux récapitulatifs	547
		2.1.4.	Prestations prises en charge par l'employeur	550
		2.1.5.	Assurance hospitalisation auprès d'une mutualité	550
		2.1.6.	Taxe assimilée aux timbres	550
	2.2.	Aspec	ts de sécurité sociale	550
	2.3.	Quest	ions particulières	551
		2.3.1.	Remboursement d'une assurance hospitalisation	551
		2.3.2.	Interventions de chirurgie esthétique	552
		2.3.3.	Cotisations de mutuelle	552
		2.3.4.	Assurances multiples	553
		2.3.5.	Remboursement d'une franchise	553
				553
		2.3.7.	Check-up médical	554
		2.3.8.	Verres correcteurs et prothèses auditives	555
		2.3.9.	Assurance dentaire	555
	2.4.		, , ,	556
		2.4.1.	Droit de poursuite individuelle	556
		2.4.2.	Paiement de primes complémentaires	558
		2.4.3.	Modèles de communication par l'employeur	559
Chap	itre 1	8		
			re	561
	rt et	cultu		
Spo	rt et Chè	cultu eques s	sport et culture	562
Spo	rt et Chè	cultu eques s <i>Aspec</i>	sport et culture	562 562
Spo	rt et Chè	cultu eques s Aspec Traite	sport et culture	562 562 563
Spo	rt et Chè	cultu eques s Aspec Traiter 1.2.1.	sport et culture	562 562 563 563
Spo	rt et Chè 1.1. 1.2.	eques s Aspec Traiter 1.2.1.	sport et culture	562 562 563 563
Spo	rt et Chè 1.1. 1.2.	eques s Aspec Traiter 1.2.1. 1.2.2. Modè	sport et culture ets de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur	562 562 563 563 564
Spo	rt et Chè 1.1. 1.2.	eques s Aspec Traiter 1.2.1. 1.2.2. Modè: 1.3.1.	sport et culture tets de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur les Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture	562 563 563 563 564 564
Spo 1.	rt et Chè 1.1. 1.2.	cultu eques s Aspec Traiter 1.2.1. 1.2.2. Modèr 1.3.1. 1.3.2.	sport et culture ts de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur les Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture	562 563 563 564 564 564 566
Spo	1.1. 1.2. 1.3.	cultu eques s Aspec Traiter 1.2.1. 1.2.2. Modè 1.3.1. 1.3.2.	sport et culture sts de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur les Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture ents ou billets d'entrée à des manifestations culturelles	562 563 563 563 564 564 566 567
Spo 1.	1.1. 1.2. 1.3. Abor 2.1.	cultu eques s Aspec Traiter 1.2.1. 1.2.2. Modè. 1.3.1. 1.3.2. Inneme Aspec	sport et culture tets de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur des Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture ents ou billets d'entrée à des manifestations culturelles	562 563 563 564 564 566 567 567
Spo 1.	1.1. 1.2. 1.3.	cultu eques s Aspec Traiter 1.2.1. 1.2.2. Modè 1.3.1. 1.3.2. Inneme Aspec Traiter	sport et culture tets de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur des Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture ents ou billets d'entrée à des manifestations culturelles ets de sécurité sociale ment fiscal	562 563 563 563 564 564 566 567 567
Spo 1.	1.1. 1.2. 1.3. Abor 2.1.	cultu eques s Aspec Traiter 1.2.1. 1.2.2. Modè. 1.3.1. 1.3.2. Inneme Aspec Traiter 2.2.1.	sport et culture Its de sécurité sociale Iment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur Ides Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture Interes de sécurité sociale Interes de sécurité sociale Iment fiscal Dans le chef du travailleur	562 562 563 563 564 564 567 567 567 568
\$p00 1.	rt et Chè 1.1. 1.2. 1.3. Abo 2.1. 2.2.	cultu eques s Aspec Traiter 1.2.1. 1.2.2. Modèl 1.3.1. 1.3.2. onnemo Aspec Traiter 2.2.1. 2.2.2.	sport et culture sts de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur les Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture ents ou billets d'entrée à des manifestations culturelles ests de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur	562 563 563 564 564 567 567 568 568
Spo 1.	rt et Chè 1.1. 1.2. 1.3. Abo 2.1. 2.2.	cultu eques s Aspec 1.2.1. 1.2.2. Modè 1.3.1. 1.3.2. Modè Aspec 2.2.1. 1.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.2	sport et culture Its de sécurité sociale Iment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur Ides Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture Lents ou billets d'entrée à des manifestations culturelles Lets de sécurité sociale Iment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur cadeaux octroyés dans le domaine du sport et de la culture	562 562 563 563 564 564 567 567 567 568
\$p00 1.	rt et Chè 1.1. 1.2. 1.3. Abo 2.1. 2.2.	cultu eques s Aspec 1.2.1. 1.2.2. Modè 1.3.1. 1.3.2. Modè Aspec 2.2.1. 1.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.1. 1.2.2.2.2	sport et culture Its de sécurité sociale Iment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur Ides Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture Interes de sécurité sociale Interes de sécurité sociale Interes de l'employeur Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur Cadeaux octroyés dans le domaine du sport et de la culture	562 563 563 563 564 566 567 568 568 568
\$p00 1. 2. 3.	rt et Chè 1.1. 1.2. 1.3. Abc 2.1. 2.2. Chè Cur	cultu eques s Aspecc Traitei 1.2.1. 1.2.2. Modè 1.3.1. 1.3.2. 1.3.2. Innemal Aspecc Traitei 2.2.1. 2.2.2. 1.3.2. 1.3.2. Innemal Aspecc Traitei 2.2.2. 1.3.2. 1.3.2. 1.3.2. 1.3.2. Innemal Aspecc Traitei 2.2.2. 1.3.2. 1.3.2. 1.3.2. 1.3.2. Innemal Aspecc Traitei 2.2.2. 1.3.2. 1.3.2. 1.3.2. 1.3.2. Innemal Aspecc Innema	sport et culture ets de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur des Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture ents ou billets d'entrée à des manifestations culturelles ents de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur cadeaux octroyés dans le domaine du sport et de la culture èques-cadeaux et chèques sport et culture	562 563 563 563 564 566 567 568 568 568
\$pool 1. 2. 3. 4.	rt et Chè 1.1. 1.2. 1.3. Abc 2.1. 2.2. Chè Cur Mis	cultu eques s Aspece Traitee 1.2.1. 1.2.2. Modè 1.3.1. 1.3.2. Innema Aspece Traitee 2.2.1. 2.2.2. ques- nul che e à dis	sport et culture tets de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur des Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture ents ou billets d'entrée à des manifestations culturelles ents de sécurité sociale ment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur cadeaux octroyés dans le domaine du sport et de la culture èques-cadeaux et chèques sport et culture sposition d'infrastructures sportives	562 563 563 563 564 567 567 568 568 568 568
\$pool 1. 2. 3. 4.	rt et Chè 1.1. 1.2. 1.3. Abc 2.1. 2.2. Chè Cur Mis	cultu eques s Aspece Traitei 1.2.1. 1.2.2. Modè 1.3.1. 1.3.2. 1.3.2. 1.3.2. 2.2.1. 2.2.2. 2.2.1. 2.2.1. 2.2.2. 2.2.2. 2.2.2. 2.2.3. 2.2.3. 2.2.3. 2.2.3. 2.2.3. 2.2.4. 2.2.4. 2.2.5. 2.2.5. 2.2.6. 2.2.7. 2.2.7. 2.2.8. 2.2.9	sport et culture Its de sécurité sociale Iment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur Iles Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture Lents ou billets d'entrée à des manifestations culturelles Lets de sécurité sociale Iment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur cadeaux octroyés dans le domaine du sport et de la culture Leques-cadeaux et chèques sport et culture seposition d'infrastructures sportives titon gratuite d'une infrastructure sportive appartenant à l'employeur	562 563 563 563 564 566 567 568 568 568 569 570
\$pool 1. 2. 3. 4.	rt et Chè 1.1. 1.2. 1.3. Abc 2.1. 2.2. Chè Cur Mis	cultu eques s Aspec Traitei 1.2.1. 1.2.2. Modè 1.3.1. 1.3.2. Aspec Traitei 2.2.1. 2.2.2. eques- nul che e à dis Utilisa	sport et culture Its de sécurité sociale Iment fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur Ides Convention collective de travail concernant l'octroi de chèques sport et culture Convention individuelle concernant l'octroi de chèques sport et culture Intents ou billets d'entrée à des manifestations culturelles Intents de sécurité sociale Intent fiscal Dans le chef du travailleur Dans le chef de l'employeur Cadeaux octroyés dans le domaine du sport et de la culture Séques-cadeaux et chèques sport et culture Seposition d'infrastructures sportives Ition gratuite d'une infrastructure sportive appartenant à l'employeur Aspects de sécurité sociale.	562 563 563 563 564 566 567 568 568 568 569 570

		lisation gratuite d'une infrastructure sportive externe	571
		Aspects de sécurité sociale	571 571
	5.2.	z. Inditerrent iscal	371
	itre 19	_	
Tarif	s avan	tageux sur des produits ou services de l'entreprise.	573
1.	Aspect	s de sécurité sociale	574
	1.1. <i>Gé</i>	néralités	574
		s particuliers	575
		1. Situation des franchisés	575
		2. Prestataires externes: produits et services à prix réduit	575
		3. Tarif avantageux <i>versus</i> outil de travail	576
2.		nent fiscal	576
		ns le chef du travailleur	576
		1. Conditions générales	577
		2. Conditions propres aux réductions de prix	577
		ns le chef de l'employeur	577
		cisions anticipées intéressantes	577
		Acquisition à un prix avantageux d'un logiciel informatique	577 578
3.	Aspect	s de droit du travail	578
Chap	itre 20/1	<u> </u>	
Tran	sport:	la voiture de société	579
1.	Traitem	nent fiscal	580
	1.1. <i>No</i>	tion d'usage privé	580
	1.1.	1. Généralités	580
	1.1.	2. Lieu fixe de travail	581
		3. Déplacements professionnels	581
		4. Mise à disposition d'un tiers	582
		5. Synthèse	583
		aluation de l'avantage	584
		1. Évaluation forfaitaire	584
		2. Émission de CO ₂	586
		3. Valeur catalogue	593
		duction de l'avantage	600
		1. Proratisation	600 603
		 Suspensions de contrat de travail Cas des absences de longue durée 	603
		Véhicule utilisé uniquement pour les déplacements domicile-lieu de travail	603
		5. Intervention du travailleur	604
		se à disposition de différents véhicules	611
		,	

		1.4.1. En cours d'année
		1.4.2. Mise à disposition d'une voiture de remplacement
		1.4.3. Perte temporaire de l'utilisation du véhicule pour cause d'entretien ou de réparation 613
		1.4.4. Véhicule de transition
	1.5.	Mise à disposition de plusieurs véhicules 618
		1.5.1. Contrats de leasing « 6 roues »
		1.5.2. <i>Pool</i> de véhicules
		1.5.3. Entreprise de garage
	1.6.	Salary split
	1.7.	Utilisation du véhicule après contrat de travail
	1.8.	Types de véhicules
		1.8.1. Voitures, voitures mixtes et minibus
		1.8.2. Camionnettes?
	1.9.	Véhicule électrique ou hybride et frais d'électricité
		1.9.1. Voiture de société électrique ou hybride sans intervention dans les frais d'électricité 62
		1.9.2. Voiture de société électrique ou hybride et recharge chez l'employeur
		1.9.3. Voiture de société électrique ou hybride, point de recharge à disposition au domicile et
		remboursement du courant utilisé pour recharger la voiture 623
		1.9.4. Voiture de société électrique ou hybride et intervention dans les frais d'électricité 623
	1.10.	Précompte professionnel
	1.11.	Fiches individuelles et relevés récapitulatifs (revenus 2021) 628
		1.11.1. Travailleurs (fiche 281.10)
		1.11.2. Dirigeant d'entreprise (fiche 281.20) 628
		1.11.3. Ex-travailleur 628
	1.12.	Déductibilité
		1.12.1. Situation actuelle 628
		1.12.2. Situation future
		1.12.3. Dépenses non admises
	1.13.	Bornes de recharge
		1.13.1. Au niveau des particuliers
		1.13.2. Au niveau des entreprises
		T.V.A
		Achat du véhicule par le travailleur ou l'ex-travailleur
	1.16.	Obligation d'information
2.	Asp	ects de sécurité sociale
	2.1.	Cotisation de solidarité
		2.1.1. Généralités
		2.1.2. Travailleurs intérimaires
	2.2.	Notion d'usage privé et de déplacements domicile-lieu de travail 630
		22.1. Véhicule utilitaire
		2.2.2. Déplacements domicile-lieu de travail
		2.2.3. Résumé
	2.3.	Calcul de la cotisation
		23.1 Formule 63

	2.3.2.	Émission de CO ₂
	2.3.3.	Cas particuliers
	2.3.4.	Caractère forfaitaire
2.4.	Véhic	<i>cules visés</i>
	2.4.1.	Catégories M1 et N1
	2.4.2.	Véhicule avec une plaque marchande (plaque Z)
	2.4.3.	Véhicule type <i>pool car</i>
		Plaque minéralogique étrangère
	2.4.5.	Leasing au nom du travailleur et remboursement par l'employeur
2.5.	Prés	omption réfragable
	2.5.1.	Comment l'employeur doit-il apporter cette preuve?
	2.5.2.	Quelles sont les mesures concrètes que l'employeur peut prendre et qui peuvent servir
		d'éléments de preuve?
	2.5.3.	Véhicules utilitaires
2.6.		aration et perception de la cotisation de solidarité
2.7.	Sand	<i>tions</i>
2.8.	Dédu	octibilité de la cotisation de solidarité
2.9.	Utilis	ation du véhicule avant ou après contrat de travail
2.10.	Acha	nt du véhicule par le travailleur ou l'ex-travailleur
2.11.	Véhi	cule électrique ou hybride et frais d'électricité
	2.11.1	Voiture de société électrique ou hybride sans intervention dans les frais d'électricité 648
	2.11.2	Voiture de société électrique ou hybride et recharge chez l'employeur
	2.11.3	Voiture de société électrique ou hybride, point de recharge à disposition au domicile et
		remboursement du courant utilisé pour recharger la voiture
	2.11.4	Voiture de société électrique ou hybride et intervention dans les frais d'électricité 649
Sch	émas	récapitulatifs
3.1.	Usag	ne privé de la voiture de société (2022)
3.2.		cules ordinaires/utilitaires
3.3.		res électriques ou hybrides et frais d'électricité
Asr		de droit du travail
4.1.		uspension du contrat de travail
4.1.		Suspension totale du contrat de travail
		Réduction des prestations de travail
4.2.		n du contrat de travail
7.2.		La prestation d'un délai de préavis
		Le paiement d'une indemnité de préavis
		Le licenciement pour motif grave
		Restitution de la voiture de société
4.3.		nonsabilité du travailleur
т.Э.		La responsabilité civile
		La responsabilité pénale
4.4.		estitution du véhicule de société réclamée par l'employeur pendant l'exécution
7.7.		ontrat668
4.5.		cule de société étrangère : documents à bord

3.

4.

		Entretien et nettoyage de la voiture de société	666
	4.7.	Interdiction de fumer et voiture de société	666
5.	Voit	ture de société et déplacements domicile-lieu de travail	667
	5.1.		667
	5.2.	Cumul voiture de société et abonnement social	667
		5.2.1. Traitement fiscal	667
		5.2.2. Aspects de sécurité sociale	668
	5.3.	Cumul voiture de société et indemnité vélo	669
		5.3.1. Traitement fiscal	669
		5.3.2. Aspects de sécurité sociale	669
	5.4.	Cumul voiture de société et vélo de société	669
		5.4.1. Traitement fiscal	670
		5.4.2. Aspects de sécurité sociale	670
6.		se à disposition d'une carte essence/borne de chargement	670
	6.1.	Carte essence	670
		6.1.1. Le travailleur dispose d'une voiture personnelle	670
		6.1.2. Le travailleur dispose d'une voiture de société	671
	6.2.	Borne de chargement sur le lieu de travail	671
		6.2.1. Le travailleur dispose d'une voiture personnelle	671
		6.2.2. Le travailleur dispose d'une voiture de société	673
7.	Mo	dèles	674
	7.1.	Convention de mise à disposition d'une voiture de société — Car policy	674
	7.2.	Convention de mise à disposition d'une voiture de société (véhicule hybride) – Car policy	681
	7.3.	Convention de mise à disposition d'une voiture de société (véhicule électrique) — Car policy	692
	7.4.	Convention d'interdiction d'utilisation des véhicules appartenant à la société pour	700
		des fins privées.	702
	7.5.	Convention de mise à disposition d'une carte essence	704
Chap	oitre 2	20/2	
Trar	ispo	rt : les alternatives à la voiture de société	707
1.	Laı	moto de société	708
	1.1.	Traitement fiscal	708
	1.2.	Aspects de sécurité sociale	708
2.	Lev	vélo de société	709
	2.1.	-	709
	2	2.1.1. Vélos concernés	709
		2.1.2. Cumul avec d'autres indemnités	710
		2.1.3. Vélo électrique et borne de chargement	711
	2.2.	Déductibilité dans le chef de l'employeur	711
	2.3.	Cas particulier : achat d'un vélo par l'employeur et remboursement par le travailleur	712
	2.4.	Leasing vélo comme avantage en nature	712
		2.4.1. Notion	713

26 Anthemis

		2.4.2. F	inancement du leasing
			'alcul de la retenue (opération neutre)
			ormalités à accomplir
			raitement social et fiscal
		2.4.6. S	ort du vélo à la fin du contrat de leasing et à la fin du contrat de travail 714
3.	La t	rottinet	te de société
	3.1.	Traiten	nent fiscal
	3.2.	Aspect	s de sécurité sociale
4.	Con	nparais	on: voiture, moto, vélo
5.	Le l	oudget	mobilité
			e général
	5.2.	Procéa	lure d'instauration du budget mobilité
		5.2.1. lr	nitiative de l'employeur
		5.2.2. D	Demande du travailleur
		5.2.3. D	Pécision finale de l'employeur
		5.2.4. C	Conclusion d'un écrit
		5.2.5. S	anction
	5.3.	Conditi	ions préalables à respecter
		5.3.1. D	lans le chef de l'employeur
		5.3.2. D	ans le chef du travailleur
		5.3.3. P	as en remplacement
		5.3.4. P	tespect de la norme salariale
	5.4.	Montai	nt du budget mobilité
		5.4.1. N	Montant de base: TCO
		5.4.2. N	Montant annuel
		5.4.3. N	Montant individuel
		5.4.4.	Duid dans l'hypothèse du travailleur éligible à une voiture de société?
			Proit à une voiture de société, mais choix d'une catégorie inférieure
			ntrée dans le système en cours d'année
			offluence d'une occupation à temps partiel au moment de l'entrée dans le système 730
			ariation du montant
			Purée
	5.5.		onnement du budget mobilité
			illier 1 : voiture de société respectueuse de l'environnement
			illier 2: mode de transport durable
			filier 3 : solde
	5.6.		n du budget mobilité
			Compte mobilité
			formations
			ièces justificatives (piller 2)
			ituations possibles de remboursement
			Conservation des données
	5.7.	,	s de sécurité sociale
		5.7.1. P	ilier 1 : voiture de société

		5.7.2. Pilier 2: mode de transport durable	757
		5.7.3. Pilier 3: solde	757
	5.8.	Traitement fiscal	758
		5.8.1. Dans le chef du travailleur	758
		5.8.2. Dans le chef de l'employeur	758
		5.8.3. Fiche fiscale (revenus 2021)	758
	5.9.	Conséquence du budget mobilité : déplacements domicile-lieu de travail	758
		5.9.1. Suppression de l'obligation d'intervention	758
		5.9.2. Cumul budget mobilité et indemnité déplacements domicile-lieu de travail	759
	5.10.	Aspects de droit du travail	762
		5.10.1. Suspension du contrat de travail	762
		5.10.2. Fin du contrat de travail	762
		5.10.3. Budget mobilité et indemnité kilométrique pour déplacements professionnels	763
	5.11.	Cas particulier : travailleur disposant de plusieurs voitures de société	764
	5.12.	Sanction	764
	5.13.	Transfert conventionnel d'entreprise (C.C.T. nº 32bis)	765
6.	Tab	leau budget mobilité	765
		Règles de base	765
		Régime social et fiscal	766
		Exemple chiffré.	766
	0.5.	63.1. Données	766
		6.3.2. Calcul budget mobilité	766
7.	Mo	dèles	767
٠.	7.1.	Convention de mise à disposition d'un vélo de société.	767
		Budget mobilité.	771
	7.2.	7.2.1. Politique générale.	771
		7.2.1. Accusé de réception	775
		7.2.3. Convention d'octroi d'un budget mobilité	775
		7,115 os. 18. 18. 18. 18. 18. 18. 18. 18. 18. 18	
21		20.10	
	itre 2		
	-	rt : déplacements domicile-lieu de travail et TCO	779
1.		is de déplacement domicile-lieu de travail	780
	1.1.	Principe : obligation d'intervention de l'employeur	780
		1.1.1. Transport par chemin de fer	780
		1.1.2. Autres moyens de transport public (bus, métro, tram)	781
		1.1.3. Transports en commun publics combinés	781
		1.1.4. Transport privé	781
		1.1.5. Transport par vélo	782
		1.1.6. Transport avec une trottinette (électrique ou non)	783
		1.1.7. Transport à pied	783
		1.1.8. Transport effectué en bateau-bus	783
		1.1.9. Transports en commun publics effectués à l'étranger	783
	1.2.	Traitement fiscal	784

		1.2.1.	Iransport par chemin de fer	/85
		1.2.2.	Autres moyens de transport public (bus, métro, tram)	785
		1.2.3.	Transports en commun publics combinés	785
		1.2.4.	Transport privé (montant 2022)	785
		1.2.5.		786
		1.2.6.		789
		1.2.7.		790
		1.2.8.		790
		1.2.9.	Traitement fiscal dans le chef de l'employeur	791
		1.2.10.	Tableau récapitulatif	791
	1.3.	Aspe	cts de sécurité sociale	792
		1.3.1.	Transport par chemin de fer	792
				793
		1.3.3.	Transports en commun publics combinés	793
		1.3.4.	Transport privé	793
		1.3.5.		794
				796
		1.3.7.	Transport à pied	796
	1.4.	Table	eau récapitulatif	796
2.	Trai			797
۷.	2.1.			797
	2.1.			797
				799
			1 1 7	301
				304
				305 305
	2.2.			305 305
	۷.۷.			305 305
			·	306 306
	2.3.			309
	2.3.			309 309
			Annexe à la convention de transport collectif organisé – Dispositions pratiques	509
		2.3.2.		310
		233		313
		2.3.3.	7 Willions and Softwarf as a disposit Softwarf Disposition of Placegues 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	310
Chap			=	
Nor	me s	salari	ale {	315
1.				316
	1.1.			316
			· ·	317
				318
	1.4.		•	319
	1.5.			319 319
	1.3.	חנוונע	ιαο σα σοστοάι νόισας αππάαο αο εσπριογοά!	ノロブ

2.	Champ d'application de la norme salariale 820				
3.	Notion de coût salarial				
4.	Cal	cul de la norme salariale	821		
	4.1.	Coût salarial moyen	821		
		4.1.1. Définition	821		
		4.1.2. Application	822		
	4.2.	Méthode de calcul	822		
	4.3.	Valeur des avantages en nature	823		
	4.4.	Dépassement par convention	823		
5.	5. Éléments exclus de la notion de coût salarial				
	5.1.	Exclusions légales	824		
		5.1.1. Indexations et augmentations barémiques	824		
		5.1.2. Participations au capital et primes bénéficiaires	825		
		5.1.3. Accroissement de l'effectif du personnel	825		
		5.1.4. Cotisations versées dans le cadre des régimes de pension sociaux	825		
		5.1.5. Primes uniques d'innovation	825 826		
		5.1.6. Frais propres à l'employeur	826		
	5.2	Autres exclusions	826		
	J.L.	5.2.1. Sursalaires	827		
		5.2.2. Promotions, bonus et commissions	827		
		5.2.3. Avantages non récurrents liés aux résultats	827		
		5.2.4. Modification de commission paritaire ou transfert d'entreprise	827		
		5.2.5. Application de la réglementation ou mesures publiques	828		
		5.2.6. Réorganisation du travail	828		
		5.2.7. Une politique de rémunération neutre sur le plan du genre et de l'âge	828		
6.	Cor	ntrôles et sanctions	828		
	6.1.	Au niveau sectoriel	828		
	6.2.	Au niveau de l'employeur	829		
7.	Ess	ai de synthèse	829		
Char	oitre 2	22			
		erations alternatives : synthèses	833		
1.		oleau comparatif des avantages selon leur traitement social et fiscal	834		
2.		pleau comparatif: titres-repas / éco-chèques / chèques sport et culture / chèques-	004		
۷.		leau	837		
3.		oleau comparatif des différentes primes à octroyer aux travailleurs	838		
J.		Règles	838		
		Exemple chiffré (2022)	841		
	J.L.	Que retirer de ce tableau?	842		
		quo rouror do oo tabload rii i i i i i i i i i i i i i i i i i	0 12		